

# L'ombre d'Antoine et les débuts du principat : à propos de commentaires perdus d'Horace

Autor(en): **Schwartz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **5 (1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7292>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ombre d'Antoine et les débuts du principat (à propos de commentaires perdus d'Horace)

Par Jacques Schwartz

Horace devint très vite un auteur scolaire<sup>1</sup>; dès lors, il fut l'objet de commentaires dont l'affligeante médiocrité des scholies qui subsistent<sup>2</sup> font regretter vivement la perte. Dans le naufrage du Bas-Empire, des fragments de ces commentaires ont pourtant été sauvés par nos scholiastes, mais il n'est pas possible de reconnaître avec sûreté le bien ancien. D'autre part, alors que le commentaire virgilien de Servius a été utilisé par des auteurs du début du moyen âge comme Isidore de Séville<sup>3</sup>, il serait étonnant que les commentaires perdus d'Horace n'aient pas laissé, eux aussi, des traces chez des compilateurs tardifs. De fait, il se trouve que Jean de Salisbury<sup>4</sup> a conservé des restes d'un commentaire très ancien et très étoffé d'Horace dont nous préciserons la teneur et l'origine. Nous serons amenés ensuite à relever les traces qu'a laissées à basse époque, dans un domaine particulier et bien délimité, ce même commentaire mal interprété.

Dans la première épître du second livre, Horace traite, en gros, de la gloire que confèrent aux grands hommes les bons poètes<sup>5</sup>. Jean de Salisbury (Policraticus VIII 14, 768c et 769a) touche au même sujet<sup>6</sup>. Nous allons confronter les deux textes, en ajoutant des scholies qui précisent la similitude:

Jean de Salisbury:

Cum ergo histriones, mimi, parasiti, et hujus modi ineptiae hominum, ni cui indice vita laudabilium, probent, nonne perspicuae desipientiae est illorum, ut quis fulgeat, aucupari favorem, qui sordibus obsiti sunt et quorum gratia nisi per turpia adquiriri potest? Hujus modi

Horace:

scriptores carmine foedo 236  
splendida facta linunt\*

\* ... mali poetae res splendidissimas obscurant sordibus ingenii sui (Porph. ad v. 235–237).  
Linunt Deturpant: (Ps. Acron ad v. 237, in quibusdam codicibus).

<sup>1</sup> Sur l'utilisation scolaire d'Horace, cf. Juvénal, *Sat.* 7, 226/7.

<sup>2</sup> Les plus importantes sont celles de Porphyryon et du Pseudo-Acron, éditées respectivement par A. Holder et O. Keller.

<sup>3</sup> Cf. A. Schenk, *De Isidori Hispalensis de natura rerum libelli fontibus*, Iéna 1909, p. 54 sq., et P.-W., art. *Isidorus*, col. 2072. Les scholiastes de Germanicus et de Lucain furent également utilisés par Isidore (A. Schenk, o. c. 42 et 60).

<sup>4</sup> Né entre 1110 et 1120; mort en 1180, évêque de Chartres. Son *Policraticus* fut écrit en 1159. Cf. M. Manitius, *Geschichte der Lateinischen Literatur des Mittelalters*, III. Teil, p. 253 sq.

<sup>5</sup> *Epist.* II 1, 229–259.

<sup>6</sup> Le titre du chapitre est: «*Quod nihil ad gloriam fructuosius est laude et favore bonorum, et maxime scriptorum.*» Le texte est cité d'après l'éd. Webb, Oxford 1909; le dernier nombre de la référence est celui de l'éd. Migne, P. L. 199 (Joannes Saresberensis).

Jean de Salisbury:	Horace:		
monstris hominum amplissimum patri- monium Pompeii et fere totius orbis opes contulit Marcus Antonius, et tamen eo- rum praeconiis non clarescit <sup>7</sup> , sed eo sor- didior occurrit posteritati ...		poema	237
Laudibus Caesareis plus Vergilius et Varus Lucanusque adjecerunt quam im- mensum illud aerarium quo urbem et orbem spoliavit.	qui tam ridiculum tam care prodigus emit		238
	... neque dedecorant tua		245
	Munera quae multa dantis cum laude tulerunt		246
	... Vergilius Variusque poetae		247
	nec magis ...   Quam ...		248/9

La scholie des vers 235–237 qui précise et rectifie l'image employée par Horace, est si proche de Jean de Salisbury qu'il faut leur supposer une source commune; or cette scholie qui a le mérite de ne pas être une paraphrase, peut raisonnablement être considérée comme un débris d'un commentaire plus étendu. Le lien qui unit nos deux textes est confirmé par la mention de Virgile et Var<i>us dans une comparaison (cf. *plus .. quam* et *nec magis . . quam*), à propos de louanges décernées à Auguste<sup>8</sup>. Il ressort donc de ce qui précède que Jean de Salisbury dépend (directement ou non) d'un commentaire abondant d'Horace.

Mais le texte de Jean de Salisbury dit beaucoup plus de choses qu'Horace et fait allusion à des faits qui ne sont guère connus et même peu croyables. Tandis que le début de ce texte reprend un passage qui le précède de peu (Policraticus VIII 12, 758a), la fin pourrait s'inspirer, quant à l'expression, d'un vers de Godefroy de Viterbe ou encore d'une notice de Cassiodore<sup>9</sup>. Pour le fond, comme données nouvelles et particulières à Jean de Salisbury restent les allusions à Antoine et au trésor qu'Auguste (plutôt que César) s'appropriera.

Alors que plusieurs manuscrits des scholies soulignent (soit au v. 232 soit au v. 248) l'opposition entre Alexandre et Auguste sur le « plan poétique » (selon Horace, Alexandre n'a pas su choisir le chantre de sa gloire), il y a substitution de personne chez Jean de Salisbury: c'est Antoine qui n'a pas su choisir, bien qu'il ait, tout comme Alexandre, prodigué son argent. Cette substitution s'accompagne d'un glissement dans le rôle attribué à Auguste: alors qu'on admet qu'Horace parle de sommes d'argent données par Auguste en récompense<sup>10</sup>, Jean de Salisbury

<sup>7</sup> Cf. *virorum|clarorum* ... (v. 249–250).

<sup>8</sup> *Caesareis* ne désigne qu'Auguste. La mention de Lucain qui ne vaut que pour Jules César a été ajoutée par un entraînement d'autant plus compréhensible qu'il est question de Pompée un peu plus haut. La confusion entre Quintilius Varus et L. Varius Rufus remonte à la plus haute époque; elle est constante chez les scholiastes d'Horace et de Virgile.

<sup>9</sup> Dans le *Speculum regum* de Godefroy de Viterbe (MGSS XXII, p. 66, ed. Pertz), il est question, à propos de Jules César, de *urbis et orbis opes tollere sorte pari* et le texte même de Jean de Salisbury se ramènerait sans peine à un hexamètre; selon Cassiodore (*Chron. Min.* II, ed. Mommsen, p. 133) en 707 a. U. c. *Cesar ... aurum et argentum Romae de aerario sustulit*. Ces deux textes sur Jules César ont pu aussi entraîner la mention de Lucain qui parle longuement de cet *aerarium* dans la *Pharsale* (II, 144 sqq.).

<sup>10</sup> Les renseignements donnés par les scholiastes sur la générosité d'Auguste sont suspects pour des motifs que nous comptons exposer un jour. Les vers 245–247 sont, en réalité, ambigus (cf. ed. Doering, Oxford 1839, ad *Ep.* II 1, 246, sur la construction de *laude*): une lecture *dantes* au lieu de *dantis* au vers 246 a pu faire pencher la balance en faveur d'un don fait par les poètes et alors le *laude* d'Horace se retrouve exactement dans *laudibus* (que reçoit, et non: que donne Auguste).

prétend, en quelque sorte, que ce sont les poètes qui ont fait un don à Auguste, et à cette prétention il rattache une histoire de spoliation de trésor dont on ne peut rapprocher qu'un passage d'Isidore de Séville sur lequel nous aurons à revenir et qui dit que *omnis orbis aes reddere professus est rei publicae (Caesar Augustus)* (*Orig.* V 36, 4 et *De n. r.* VI 7).

Ainsi donc, aux considérations de «choix poétique», s'ajoutent chez Jean de Salisbury des considérations d'«honnêteté publique» qui sont associées d'une manière inattendue – mais indissoluble – aux précédentes. De plus, le personnage nouveau d'Antoine y est aussi inattendu à première vue et non moins difficilement séparable d'Auguste dans ce que Jean de Salisbury et Horace ont de commun. Il y a tout lieu de croire que Jean de Salisbury n'a pas cherché bien loin ces allusions si peu connues à Antoine et à Auguste. Mais avant d'expliquer comment elles ont pu se trouver dans la source immédiate, celle-là même dont nous avons montré les liens avec un vieux commentaire d'Horace, il convient d'exposer ce que nous savons par d'autres sur Antoine et Auguste à propos de faits qui auront pu motiver les allusions de Jean de Salisbury.

A la différence de Plutarque, Strabon contient des renseignements précieux, d'abord sur les goûts poétiques d'Antoine et ses générosités dans ce domaine. A propos d'Athénodore, le maître d'Octave-Auguste, il raconte une histoire qui s'est passée à Tarse et dans laquelle paraît un certain Boëthos<sup>11</sup>, dont il dit qu'il était un «mauvais poète» qu'Antoine avait «enrichi, après avoir accueilli favorablement ... un poème écrit à l'occasion de la bataille de Philippes» et que ce même Boëthos, accusé de concussion, avait osé répliquer à Antoine: «Je t'ai chanté comme Homère a chanté Achille, Agamemnon et Ulysse» (*Strab.* XIV 5, 14; 674). Sans doute n'est-ce pas un cas isolé et les libéralités d'Antoine, protecteur des arts et des lettres, ont-elles plus d'une fois encore échu à des gens indignes<sup>12</sup>.

Strabon nous cite aussi deux cas de pillages de temples d'Asie par Antoine (*XIII* 1, 28; 595 et *XIV* 1, 14; 637) et les deux fois, il précise qu'Auguste restitua<sup>13</sup>; dans le premier cas même, l'opposition des attitudes est frappante: *ὁ μὲν ἦρε ... ὁ δὲ θεοῖς ἀπέδωκε*, et révèle une querelle posthume entre Antoine et Auguste. Du vivant d'Antoine, ils avaient déjà dû, pour des motifs de propagande, se reprocher mutuellement des malhonnêtetés en matière de finances<sup>14</sup>. Même après Actium, les adversaires d'Auguste ne désarmèrent pas tout à fait, et c'est à cela que nous devons le chapitre 24 des *Res gestae divi Augusti*. Traitant des restitu-

<sup>11</sup> Sur le personnage, cf. P.-W., art. *Boethos* (N° 3), col. 601.

<sup>12</sup> Cf. entre autres, des libéralités à un cuisinier (*Plut. Ant.* 24) et à un musicien (*Strabon* XIV 1, 41; 648), tous deux, d'ailleurs, de Magnésie. Sur le poète Anser, favori d'Antoine, du vivant même de Cicéron, cf. P.-W., s. v. col. 2336, et l'*Onomasticon* de De-Vit, s. v. (p. 322).

<sup>13</sup> Cf. la restitution d'une statue d'Apollon que fit Auguste *admonitus in quiete* à un temple d'Ephèse (*Plin. N. H.* 34, 8, 58). Auguste vit-il en rêve Apollon ou Antoine ?

<sup>14</sup> Cf. *Plut. Ant.* 16. Noter les malversations de Munatius Plancus en Asie Mineure; critiquées par Antoine (*Vell. Paterc.* II 83), elles furent absoutes par Octave à qui Plancus se rallia (*P.-W. Munatius Plancus* [N° 30], col. 550).

tions et dons aux temples, Auguste y dit qu'il a restitué aux temples d'Asie ce qu'avait volé Antoine et mentionne ses dons à Apollon à la suite de la fonte de ses propres statues d'argent au nombre de quatre-vingt environ<sup>15</sup>.

Or nous percevons ailleurs les traces d'une polémique à propos de ces statues. Suétone, dont on peut prouver qu'il a, au sujet de certains embellissements de Rome et grands travaux d'utilité publique, consulté sinon les *Res gestae* du moins un ouvrage qui s'y tenait parfois de très près<sup>16</sup>, dit qu'Auguste fit avec ces statues des *aureas cortinas Apollini Palatino* (*Aug.* 52); ce qui ne représente pas grand-chose. Dion Cassius (53, 22), parlant des mêmes statues, dit qu'Auguste les fit fondre et *ἐς νόμισμα κατέκωψε* et, au même endroit, il insiste, à propos de certains travaux urgents, sur une confusion entre les divers *θησαυροί* qu'Auguste gérait, dont le sien. Auguste se proposait donc dans son chapitre 24, de réfuter des imputations calomnieuses dont Dion Cassius se fera encore l'écho.

Ainsi, ce chapitre 24 se compose d'une allusion aux spoliations d'Antoine, et d'une autre, plus voilée, à une accusation de spoliation lancée contre Auguste; tel est aussi le thème d'une partie du texte de Jean de Salisbury. On peut dire dès maintenant que tout se passe comme si la source de Jean de Salisbury (et sans doute aussi le vieux commentaire d'Horace) dépendait<sup>17</sup> d'un historien qui avait sous les yeux les *Res gestae*<sup>18</sup>; à rapprocher Jean de Salisbury de Dion Cassius, il apparaît que cet historien n'était pas favorable à Auguste.

D'un autre côté, l'*Historia Pseudo-Isidoriana*, postérieure au XI<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>, fait allusion, dans un texte fort abîmé, à un ramassage d'argent par *Octavianus* (sic) *Cesar* et à des travaux sur le Tibre<sup>20</sup>; elle emploie l'expression *laminis factis solvit* qui rappelle le texte précédent de Dion Cassius; de plus, Suétone (*Aug.* 30) en est proche quand il parle des travaux sur le Tibre. Or il se trouve que ce passage de l'*Historia Pseudo-Isidoriana* est lié au texte d'Isidore cité plus haut et que tous deux le sont à une littérature géographique qui semble être née au Bas-Empire. Etant donné que cette littérature, comme nous le verrons, a certains rapports avec les vers 251 et suivants d'Horace, le texte du Pseudo-Isidore contient à la fois des fragments du vieux commentaire et des développements tardifs de ce commentaire (en liaison avec une *descriptio* qu'Auguste avait ordonnée).

<sup>15</sup> (1) *In templis omnium civitatum provinciae Asiae victor ornamenta reposui, quae spoliatis templis is cum quo bellum gesseram privatim possederat.* (2) *Statuae meae pedestres et equestres et in quadrigis argenteae steterunt in urbe XXC circiter, quas ipse sustuli exque ea pecunia dona aurea in aede Apollinis meo nomine et illorum qui mihi statuarum honorem habuerunt posui.*

<sup>16</sup> Cf. *Aug.* 30 et *Res gestae* 20, 5 pour *Arimino tenus* (cf. *Res gestae*, ed. Gagé, p. 37, n. 4); *Aug.* 52 et *Res gestae* 24, 2 pour *exque ea pecunia* et *exque iis*, et diverses similitudes d'expression entre *Aug.* 30 et *Res gestae* 20, 2; 20, 3; 21, 2.

<sup>17</sup> Ainsi que certains passages de Suétone.

<sup>18</sup> L'emploi au vers 251 de *res ... gestas* (relativement fréquent chez Horace) ne saurait avoir provoqué un recours au texte même des *Res gestae*.

<sup>19</sup> Ce texte (MGSS, *Chron. Min.* II p. 377sq.) ne nous est plus connu que par un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle (Codex Parisinus 6113); il est postérieur à une histoire de Landolf (vers l'an 1000) qu'il utilise en plus de divers ouvrages espagnols.

<sup>20</sup> ... *proposuit edictum ... ad es coligendum et laminis factis solvit, et planiciem Tiberis ... applanavit ...* (o. c. 380).

Aussi, après avoir précisé les teneur, date et auteur du vieux commentaire et de l'ouvrage historique qui utilisa les *Res gestae*, s'agira-t-il d'expliquer comment a pu naître l'interprétation tardive qui renforça la légende de la *descriptio* et provoqua incidemment certaine étymologie bizarre de l'«era» espagnole<sup>21</sup>.

Comment donc, à partir du texte d'Horace qui parle des goûts littéraires d'Auguste, un commentateur a-t-il été amené à parler de ceux d'Antoine, puis de l'honnêteté d'Auguste et d'Antoine ? Car c'est bien ce qui a dû se trouver dans le vieux commentaire, si nous admettons (et nous y sommes autorisés) que l'ensemble du passage de Jean de Salisbury est lié à l'ensemble du passage d'Horace.

Que le commentateur ait voulu illustrer les vers 235–237 qui sont d'une portée générale ou que, trouvant inutile ou même regrettable l'opposition d'Alexandre à Auguste, il ait préféré lui substituer un personnage plus approprié à la situation, le nom d'Antoine devait se présenter immédiatement à l'esprit<sup>22</sup> (et en même temps l'anecdote avec Boëthos pouvait être amenée par le *Boeotum* du vers 244 qui, de toutes manières, demandait un commentaire<sup>23</sup>). Les considérations sur l'honnêteté d'Auguste n'ont pu être appelées que par l'histoire de la fonte des statues qui trouve naturellement sa place au sujet du *per aenea signa* du vers 248. Quant au développement sur l'honnêteté d'Antoine, il vient d'un extrait élargi de l'historien qui suivit l'ordre des *Res gestae* et la mention d'Antoine dans le commentaire des vers 235–237 a levé les scrupules, s'il en fut, d'un commentateur diligent et, sans doute même, prolix<sup>24</sup>.

Cet historien est Cremutius Cordus, le seul des trois grands historiens cités par Quintilien (*Inst. Or.* X 1, 102–104) qui puisse entrer en ligne de compte, car Aufidius Bassus n'a pas écrit sur cette époque (les faits évoqués dans le vieux commentaire sont tous antérieurs à 20 a.C.) et nous ne savons pratiquement rien sur Servilius Nonnianus dont l'œuvre a dû disparaître tôt. Par contre, Suétone et Dion Cassius ont connu l'œuvre de Cremutius Cordus qui, selon Dion Cassius (57, 24), était, pour le moins, avare de louanges<sup>25</sup>. Vu l'utilisation des *Res gestae*, la publication de son œuvre se place entre 14 et 25 p. C., date de son suicide.

<sup>21</sup> Cette ère qui partait de l'an 38 a. C. n'apparaît que sous les rois wisigoths.

<sup>22</sup> Sur la prétention d'Antoine d'imiter Alexandre le Grand, cf. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit* I 1, 428.

<sup>23</sup> La glose de Porphyryon (*ad Ep.* I 5, 1) qui semble concerner le fondeur de bronze Boëthos (P.-W., N° 12) vient peut-être du vers 244, où elle a pu se rencontrer avec la scholie sur Euander citée plus bas. Sur la forme *Boeotum*, cf. les hésitations du *Thesaurus*, col. 2061 l. 17.

<sup>24</sup> Une scholie abîmée de Porphyryon et du Pseudo-Acron (*ad Serm.* I 3, 90) mêle au nom d'Antoine le ciseleur et modeleur Euander; il n'est pas impossible qu'elle ait figuré dans le commentaire d'Helenius Acron sur notre passage. Les mêmes scholiastes (*ad Art.* 357) parlent de Choerilus *poeta malus* (cf. *Ep.* II 1, 233) par qui Alexandre n'aimait pas être comparé à Achille (cf. la réplique de Boëthos citée plus haut).

<sup>25</sup> Le résumé de Zonaras (ed. Boissevain II p. 586), plus sec que l'extrait de Xiphilin, dit qu'on brûla les œuvres de Cremutius Cordus, «parce qu'il ne louangeait pas (César et Auguste)». Quintilien (*Inst. Orat.* X 1, 104) lui reconnaît une certaine liberté dans les propos; or il n'en lisait sans doute déjà plus qu'une édition écourtée. Malgré Dion Cassius (57, 24, 2) et Suétone (*Tib.* 61), il est peu probable que Cremutius ait encore lu à Auguste une partie de son ouvrage, ou bien il s'agit de morceaux prudemment choisis. Caligula fit répandre

L'*Expositio in Horatium*<sup>26</sup> qui précède les scholies du Pseudo-Acron, dit: *Commentati in illum sunt Porphyrio, Modestus et Helenius Acron; Acron omnibus melius*. Malgré la méfiance que suscite le Pseudo-Acron, nous pensons pouvoir mettre le vieux commentaire sous le nom d'Helenius Acron, qui semble avoir vécu sous les Antonins<sup>27</sup>: Une scholie de Perse (ad 2,56), concernant d'ailleurs la décoration du temple d'Apollon Palatin qui fut inauguré en 28. a. C.<sup>28</sup>, se réclame de l'autorité d'Acron; les places primitives proposées pour cette scholie (empruntée, pense-t-on, au commentaire d'Horace), ne satisfont guère et on a d'autant moins lieu d'imaginer un rapport quelconque avec notre passage d'Horace<sup>29</sup> ou même avec Cremutius Cordus, que la garantie d'origine de la scholie de Perse paraît insuffisante.

Aussi vaut-il mieux, pour connaître le véritable Helenius Acron, s'en remettre au texte de Jean de Salisbury, qui permet d'affirmer le caractère historique et même anecdotique, du commentaire, sans que cela exclue toutefois l'existence conjointe d'une partie grammaticale. Ses développements abondants étaient sans doute précédés de lemmes assez éloignés les uns des autres, et il se pourrait, par exemple, qu'on ait passé directement du vers 235 au vers 248 (peut-être les difficultés grammaticales des vers 244 et 245sq. faisaient-elles l'objet de paragraphes spéciaux<sup>30</sup>).

Jean de Salisbury n'a plus eu sous les yeux le commentaire d'Helenius Acron. Cependant il ne semble pas qu'il faille supposer plus d'un intermédiaire entre eux deux; cet intermédiaire vécut vraisemblablement à la fin de la période antique; il s'intéressait particulièrement à la morale et cherchait ses arguments et ses exemples chez des auteurs de la bonne époque. L'allusion au «patrimoine de Pompée» vient de la seconde *Philippique* de Cicéron (26, 64–65)<sup>31</sup> ainsi que celles aux mimes que Jean de Salisbury avait déjà faite au chapitre 12 (*Philip. II* 27, 67). Comme, d'après l'*index auctorum* de l'édition Webb, Jean de Salisbury cite directement aucun passage des *Philippiques* ni, d'une manière très générale, les discours de Cicéron, la mention de Pompée vient, elle aussi, de l'intermédiaire que nous supposons.

---

l'ouvrage (Suét. *Cal.* 16) et ce fut peut-être une manifestation de sa haine pour Auguste (cf. Suét., *Cal.* 23) et accessoirement de son respect pour la mémoire de son aïeul Antoine (ibid.). Sur cet historien qui tomba victime de Séjan, cf. P.-W., s. v., col. 1703/4, et H. Peter, *Historicorum Romanorum Reliquiae*, t. II, Leipzig 1906, p. CXIII–CXV.

<sup>26</sup> Pseudo-Acron, ed. Keller I, p. 3 (Teubner).

<sup>27</sup> P.-W., art. *Helenius (Acron)*, col. 2841. On doit éliminer Q. Terentius Scaurus, (P.-W. N° 30) puisque, de l'avis général, il n'y a rien de lui dans Porphyrion et dans le Pseudo-Acron.

<sup>28</sup> Cf. *Res gestae*, ed. Gagé, p. 108.

<sup>29</sup> Sur la localisation chez Horace de cette scholie, cf. l'art. *Helenius (Acron)* du P.-W.; on peut se demander dans ces conditions si le commentaire d'Helenius ne se limitait pas à quelques œuvres seulement d'Horace.

<sup>30</sup> Dans l'ignorance où nous sommes des sources de Strabon, il ne serait pas impossible que, pour l'épisode de Boëthos, Acron ait eu recours, par delà Cremutius et Strabon, à un ouvrage qui traitait des rapports d'Antoine avec les cités d'Asie (cf. les deux récits qui ont Magnésie pour théâtre); de toutes façons, la publication, après Strabon, d'une sorte de monographie d'Antoine paraît peu probable.

<sup>31</sup> Cf. aussi Florus II 18, 5. Polier. VIII 7, 732a a peut-être la même source que notre passage principal.

Or, parmi les auteurs perdus que lisait encore Jean de Salisbury se trouve Virius Nicomachus Flavianus<sup>32</sup>, personnage des *Saturnales* de Macrobe et auteur d'un *De vestigiis philosophorum*<sup>33</sup>. Comme Flavianus est cité nommément cinq fois, dont deux fois en VIII 11 et deux autres fois en VIII 12, il y a tout lieu de voir en lui la source de notre passage de Jean de Salisbury et sans doute encore de bien d'autres<sup>34</sup>. Le titre de l'ouvrage et l'allusion à un célèbre conte milésien (VIII 11, 755a) montrent que Flavianus n'a pas puisé uniquement dans des écrits philosophiques; le caractère moralisant d'une grande partie de l'œuvre d'Horace devait suffire à ses yeux pour placer le poète parmi les philosophes. Il s'ensuit aussi que le véritable commentaire d'Helenius Acron existait encore à la fin du IV<sup>e</sup> siècle p. C.<sup>35</sup>

Avant de passer aux problèmes soulevés par la littérature géographique (ou cosmographique), il convient d'examiner, puisque l'ouvrage de Cremutius Cordus se présentait sous forme d'Annales<sup>36</sup>, où pouvaient se trouver le passage sur les statues et la «discussion financière» évoquée par Dion Cassius. Ce dernier parle de la fonte à propos d'autres faits qu'il situe en 27 a. C. (53, 22), mais rien ne permet de dire que cette fonte est de la même année; Suétone (*Aug.* 52) employant l'expression *olim sibi positas* fait au contraire supposer un certain laps de temps entre l'érection de ces statues (après Actium ?) et leur disparition. Le présage qu'il était normal de tirer du heurt par la foudre de la statue du Panthéon en 22 a. C. (Dion Cassius 54, 1, 1) a pu être le prétexte officiel de la fonte<sup>37</sup>. Comme deux

<sup>32</sup> Né vers 334, il se tua en 394; il était resté païen et joua un rôle politique intermittent (cf. P.-W., *Flavianus* [N° 14] et Macr. *Saturn.* I 5, 13).

<sup>33</sup> Cf. Polier. II 26, 406b; ce titre est meilleur que celui cité en VIII 11, 749a (cf. C. Schaarschmidt, *Johannes Saresberensis nach Leben und Studien*, 1865, p. 107 n. 1).

<sup>34</sup> Cf. M. Manitius, o. c. 256.

<sup>35</sup> Les arguments mis en avant par P. Lehmann (*Pseudo-antike Literatur des Mittelalters*, Berlin 1927, p. 25-27) pour nier l'identité du Flavianus de Jean de Salisbury avec Virius Nicomachus Flavianus et voir en lui un auteur du moyen âge, tombent; il n'y a pas de doute que Jean de Salisbury a utilisé un auteur ancien perdu depuis (et cela contre la tendance de P. Lehmann qui, à cause du faux Cornelius Balbus et du douteux Catullus Parmensis cités par Jean de Salisbury, ne veut plus croire que le XII<sup>e</sup> siècle ait encore lu des auteurs anciens que nous n'avons plus); aussi n'y a-t-il aucun motif pour ne pas attribuer notre passage de Jean de Salisbury à (Virius Nicomachus) Flavianus. Dans le Polieraticus (VIII 7, 732a sq.), il y a des récits sur Antoine dont certains sont empruntés à Macrobe, tandis que les autres, selon Webb, *nec apud Macrobiū leguntur nec stilo Macrobiano scripta mihi videntur; unde desumpserit Ioannes, adhuc nescio*; on peut songer ici encore à Flavianus. Toutefois, étant donné que Jean de Salisbury copie Macrobe à la lettre, on peut concilier les idées de P. Lehmann avec ce que nous avons démontré, en supposant que l'ouvrage de Flavianus avait été transcrit dans le style du moyen âge, avant que Jean de Salisbury n'y puise; les exagérations comme *fere totius orbis opes contulit et spoliavit* pourraient alors être imputées à cet intermédiaire.

<sup>36</sup> C'est le titre même que semble donner Tacite (*Ann.* IV 34), suivi par H. Peter, o. c. CXIV. Pourtant Dion Cassius parle d'une «*ιστορία*» écrite *περι τῶν τῷ Αὐγούστῳ παραθέντων* qui rend assez bien le latin *Res gestae divi Augusti*; de toutes façons, l'œuvre a dû se présenter sous une forme chronologique.

<sup>37</sup> Noter un rêve d'Antoine, du même ordre, chez Plutarque (*Ant.* 16) et le conseil de Mécène rapporté par Dion Cassius (52, 35, 3): «Emprunte donc ton éclat à tes bonnes œuvres et ne permet jamais qu'on t'élève des statues d'or ou même d'argent... Que tes bienfaits t'en assurent, dans le cœur même des hommes, d'autres incorruptibles et immortelles» (trad. Gros). Ce discours, dans lequel Dion a certes mis beaucoup du sien, aurait été prononcé par Octave pendant son cinquième consulat, c.-à-d. en 29 a. C. (Dion Cassius 52,

mentions d'inondation par le Tibre précèdent celle de la foudre (Dion Cassius 53, 33, 5 et 54, 1, 1: respectivement en 23 et 22 a.C.) et que l'*Historia Pseudo-Isidoriana* mêle aux histoires d'aes des travaux sur le Tibre (cf. Suéton, *Aug.* 30: *alveum Tiberis laxavit et repurgavit*), la fonte de 22 a. C. a servi aussi à payer les travaux du Tibre.

Chez Suétone (*Aug.* 30) et chez Dion Cassius (53, 22, 1-2), autrement dit dans les passages déjà cités, il est question aussi de la réfection de la Via Flaminia qui est de 27 a. C. De plus, les ressemblances entre les *Res gestae* et Suétone au sujet des travaux paraissent se limiter sensiblement au dit chapitre 30 de Suétone<sup>38</sup>, qui, ainsi, n'aurait pas la même source que le chapitre 29 sur les embellissements de Rome. La source immédiate de Suétone pour le chapitre 30 est donc probablement Cremutius Cordus qui devait citer parmi les travaux payés par la fonte des statues, la réfection de la Via Flaminia, vieille de cinq ans<sup>39</sup>. D'ailleurs, après la dédicace du temple d'Apollon Palatin qui est du 9 octobre 28 (*Res gestae*, ed. Gagé, p. 108), Auguste fit à ce même temple des *dona ex manubiis* (*Res gestae* 21, 2) et ensuite les *dona aurea* du chapitre 24, 2; il n'y a pas lieu de s'étonner si Auguste a distrait une part de ces derniers «dons» pour payer quelques travaux utiles<sup>40</sup>.

Cette détermination de la date de la fonte a pour effet essentiel de détruire les liens chronologiques que les auteurs tardifs ont imaginés pour appuyer leur invraisemblable étymologie de l'*aera*<sup>41</sup>. L'*Historia Pseudo-Isidoriana* écrit: *Octavianus* (sic) *Cesar regnavit annis LVI et VI mensibus. Per septennium*<sup>42</sup> *totum orbem debellavit et quarto anno regni sui proposuit edictum per universum orbem ad es*

41, 3) alors qu'il songeait à rendre le pouvoir au sénat et au peuple (Dion Cassius 52, 1, 1). Or la date donnée en 52, 41, 3 est suspecte parce qu'elle se trouve déjà en 51, 20, 1; cette répétition est insolite et les discours d'Agrippa et de Mécène qui vont de 52, 2 à 52, 40 ne sont, en tout état de cause, pas en place. Suétone (*Aug.* 28) signale une seconde tentative de restitution du pouvoir, en 23 a. C. lors d'une maladie d'Auguste (Dion Cassius est d'ailleurs muet sur cette tentative). Nous serions tentés de voir un fond historique à ces discours, en les plaçant en 23 a. C.: le récit de la fonte aurait, chez Cremutius Cordus, suivi de près le conseil de Mécène et Helenius Acron aurait d'autant plus été tenté d'élargir son commentaire du vers 248 d'Horace; il est d'ailleurs possible qu'Horace lui-même ait déjà songé à cette fonte qui était récente quand il écrivit l'épître.

Il y a probablement aussi un lien avec le temple de Jupiter Tonans, inauguré le 1er septembre 22 à la suite d'un miracle survenu lors de l'expédition cantabrique (Suét. *Aug.* 29; *Res gestae*, ed. Gagé, p. 179). Sur la peur de la foudre et, en général, la croyance aux présages, cf. Suét. *Aug.* 90 sq.

<sup>38</sup> Auquel il faut rattacher une partie du chapitre 52 qui mentionne l'offre de dictature de 22 a. C. (cf. Dion Cassius 54, 1, 2-4) aussitôt après la fonte. Sur les rapports entre Suétone et les *Res gestae*, cf. l'éd. Gagé, p. 40 (et la n. 2); Suétone n'aurait-il pas, d'une manière générale, utilisé les *Res gestae* à travers Cremutius Cordus?

<sup>39</sup> On peut imaginer chez Cremutius Cordus, successivement: un discours de Mécène, la mention d'inondations, de foudre, de fonte de statues (avec une parenthèse sur l'utilisation des fonds ainsi obtenus) et le refus de la dictature; dans ce cas Dion lui devrait beaucoup pour tout ce qui concerne le règne d'Auguste (y compris peut-être les discours des livres 52 à 54).

<sup>40</sup> Dion Cassius 52, 22, 2-3 laisserait même entendre que, outre la Via Flaminia, d'autres réfections de routes furent peut-être payées avec l'argent de la fonte.

<sup>41</sup> Cf. le dictionnaire de Du Cange, art. *aera vel era* (p. 119) qui refuse de se prononcer sur l'étymologie et P.-W., art. *aera*, col. 611-613.

<sup>42</sup> Lire: *XII annos*, au lieu de: *VII annos* (= *septennium*).

*colligendum ...*, puis ... *hoc ante nativitatem domini nostri Ihesu Christi XXXVIII annis; ab illo tempore era dicta est apud omnes gentes*. Il ne faut pas songer à une quatrième année après Actium, ce qui nous mènerait à l'époque de consolidation des pouvoirs d'Octave-Auguste; le *quarto anno* est le résultat d'une soustraction: St-Jérôme, entre autres, plaçait la Nativité en l'an 42 d'Auguste<sup>43</sup>.

De même, le synchronisme que veut établir Isidore de Séville à propos du point de départ de l'*era* n'a aucun appui chronologique dans le commentaire d'Helenius Acron. Isidore<sup>44</sup> nous donne deux variantes d'un texte dont les sources, à la différence de l'immense majorité des extraits du même compilateur, ne sont pas connues:

## Origines V 36, 4

Aera singulorum annorum constituta est a Caesare Augusto quando primum censum exegit ac Romanum orbem descripsit. Dicta autem aera ex eo quod omnis orbis aes reddere professus est rei publicae.

## De natura rerum VI 7

Aera quoque Caesaris Augusti tempore posita est,

dicta autem aera, ex quo omnis orbis aes reddere professus est rei publicae, aera a die Kalendarum Januarium ad crescit.

Logiquement et étant donné, de plus, qu'Isidore aurait été moins diligent dans le *De natura rerum* (A. Schenk, o. c. 11), c'est la notice des *Origines* qui est la première en date et la plus complète. Même si cette notice constituait une interpolation dans l'œuvre d'Isidore<sup>45</sup>, elle ne saurait, tout comme l'*Historia Pseudo-Isidoriana* qui s'intéresse particulièrement à l'Espagne, avoir été imaginée ailleurs qu'en Espagne.

Étudions ces textes «espagnols» et voyons si le lien déjà signalé avec Horace, lu probablement à travers un commentaire, ne peut pas s'expliquer par des données «espagnoles». Mais il convient auparavant de considérer brièvement l'aspect géographique de ces deux textes.

Le moyen âge nous a transmis une masse d'ouvrages géographiques ou cosmographiques remontant, à travers plus d'un remaniement, à la fin de l'antiquité qui elle-même en avait généreusement attribué l'origine première à Jules César, Auguste ou même Agrippa. Un certain nombre de ces ouvrages divise le monde en quatre parties, suivant les points cardinaux; d'autres en trois, suivant les trois continents énumérés dans des ordres variables; d'autres enfin mélangent à l'envi ces deux procédés. Il suffit pour se rendre compte du caractère inextricable des problèmes posés par ces ouvrages, de parcourir dans l'encyclopédie de Pauly et Wissowa, les articles *Aethicus*, *Julius (Honorius)*, *Orosius* (col. 1190) et ceux auxquels ils renvoient.

L'*Historia Pseudo-Isidoriana* est tributaire, pour le contexte de notre passage, d'un ouvrage très proche de la *Cosmographie* de Julius Honorius qui a adopté

<sup>43</sup> Selon Josèphe (*Ant. Jud.* 18, 2, 1) le cens eut lieu dans la 38<sup>e</sup> année après la bataille d'Actium. Le point de départ de l'*era* n'aurait-il pas été calculé au moyen d'une soustraction erronée à partir de ces données?

<sup>44</sup> Cité d'après Reifferscheid, *C. Suetonii Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Leipzig 1860, p. 170 en bas.

<sup>45</sup> Une note en bas de page dans Migne, *P. L.* 82, col. 221 (*Orig.* V 36, 4) laisserait entrevoir cette possibilité; mais qu'en est-il alors du *De n. r.* VI 7?

la division quadripartite (celle qu'on attribue généralement à Jules César) et contient en plus un souvenir direct du texte de l'Évangile de Luc sur le recensement de Quirinus (II 1: *exiit edictum a Caesare Augusto, ut describeretur universus orbis*); elle commet d'ailleurs un anachronisme, comme Jean Malalas qui place ce recensement lors du sixième consulat d'Auguste<sup>46</sup>.

St-Jérôme et les chronographes tardifs signalent tous que *Quirinus ... censum hominum possessionumque describit*<sup>47</sup>; l'expression est proche de celle d'Isidore de Séville qui a dû comprendre *descripsit* comme dans le texte de Luc<sup>48</sup>. Or il est probable que la source d'Isidore songeait à une *descriptio* géographique: un interpolateur dans le Codex Albanus<sup>49</sup> trahit encore fort nettement le lien qui fut établi à un moment donné entre les travaux cosmographiques attribués à Auguste et le fameux recensement indûment généralisé; le Codex Vaticanus 20<sup>50</sup> donne l'explication suivante de l'ère: *era explicitur de mensura terrae, quam Romani provinciis imperabant* et ajoute *de qua apud alios nihil invenio*; Cassiodore (*Var.* III 52, 6) écrit: *Augusti ... temporibus orbis Romanus agris divisus censuque descriptus est, ut possessio sua nulli haberetur incerta, quam pro tributorum susceperat quantitate solvenda* (cf. Suidas, art. ἀπογραφή); alors qu'Orose (VI 22) ne mentionne encore que le fait simple du recensement (... *censum agi singularum ubique provincialium et censerī omnes homines iussit*).

Ainsi donc pour nos deux espagnols, il y a un lien entre le recensement dont parle Luc et des travaux géographiques attribués à Auguste, et un lien entre ces travaux et l'institution de l'*aera*. Le premier de ces liens ne nous intéresse que pour autant qu'il a servi à démontrer le second; il a d'ailleurs été imaginé d'une manière tout à fait arbitraire, après l'attribution à Auguste de ces travaux qui ne sont attestés par aucun auteur de la bonne époque.

La Cosmographie de Julius Honorius traite, d'après son sommaire, des *maria, insulae, montes, provinciae, oppida, gentes*<sup>51</sup>. Cette énumération est à rapprocher d'Horace (*Ep.* II 1, 252):

<sup>46</sup> Soit 28 a. C. (cf. Jean Malalas, *Chron.* IX, col. 352, dans Migne, *P. G.* 97).

<sup>47</sup> Prosper d'Aquitaine (Migne, *P. L.* 51, col. 550) a la variante: *census hominum possessionesque describit*.

<sup>48</sup> L'expression *censum exigere* qui n'est pas dans le *Thesaurus*, concerne une imposition (cf. le Codex Albanus, cité par Migne, *P. L.* 82, col. 738). Quant à *describo*, souvent confondu avec *discribo*, il a divers sens techniques qu'il convient d'énumérer ici: a) «décrire», d'où *orbis descriptio* pour les ouvrages de géographie; b) «taxer» (*tributi exigendi causa*, *Thesaurus*, s. v. I E 2b); c) «distribuer» comme dans Cicéron (*De leg.* III 19, 44): *describere populum censu* (classer le peuple d'après la fortune); d) «recenser» comme dans le texte de Luc. Etant donné que St-Jérôme et les autres chronographes emploient indifféremment *descriptione facta* et *censu agitato*, il n'est pas étonnant que des auteurs tardifs, ignorants ou obsédés par le texte de Luc, aient confondu géographie et recensement.

Dans la *Vetus Latina*, le texte de Luc (Migne, *P. L.* 12, col. 512-514) a *profiteretur* au lieu de *describeretur*. A vrai dire, on ne peut décider si les confusions sur le sens de *descriptio* sont postérieures à la diffusion de la Vulgate (début du Ve siècle) ou si elles ont facilité l'emploi de *describo* chez St-Jérôme. Enfin, il se pourrait qu'il y ait plus qu'une coïncidence dans l'emploi de *profiteri* dans la *Vetus Latina* et dans le passage d'Isidore sur l'*aera*.

<sup>49</sup> Cf. la note précédente, l. c.

<sup>50</sup> Cité par Migne, *P. L.* 82, col. 890/1.

<sup>51</sup> Cf. Cassiodore (*Inst. div. script.* 25) qui en fait l'éloge.

Terrarumque situs et flumina dicere et arces  
Montibus impositas et barbara regna ...

et d'un poème du temps de Théodose (attribué à Sedulius<sup>52</sup>) qui débute comme suit:

Hoc opus egregium, quo mundi summa tenetur,  
Aequora quo montes fluvii portus freti et urbes  
Signantur ...

D'une manière générale, vers la fin de l'antiquité, il devait être tentant pour des ouvrages cosmographiques de se prévaloir de l'autorité de Jules César ou d'Auguste, dans la préface; on a pu vouloir lire dans le texte d'Horace une allusion à un travail géographique commandé par Auguste ou simplement chercher dans ce texte une caution supplémentaire pour une légende acceptée de tous<sup>53</sup>.

Nous avons déjà vu que l'*Historia Pseudo-Isidoriana* est liée à un commentaire d'Horace; nous allons voir d'autres textes géographiques garder des traces d'une influence d'Horace. Une carte du *Liber Floridus* de Lambert de St-Omer, faite en 1120, porte en exergue le texte de Luc et dans les coins *Octavianus Augustus VIII idus Jan. Iani clausit portas*<sup>54</sup>. La graphie *Octavianus* est peut-être à rapprocher de l'*Historia Pseudo-Isidoriana*. De toutes façons, la datation, même fausse, indique une source ancienne, puisque nous ne connaissons plus la date de la fermeture que par les Fastes de Préneste<sup>55</sup>. Le vers 255 d'Horace devait avoir une scholie donnant cette date.

De même, Orose (I 1) juste avant un exposé géographique, parle de la Nativité *quae fuit anno imperii Caesaris quadragésimo secundo*<sup>56</sup>, *cum, facta pace cum Parthis, Iani portae clausae sunt et bella toto orbe cessarunt*; ce passage recouvre étonnamment les vers 254–256 d'Horace et n'a rien d'équivalent au chapitre 22 du livre VI d'Orose, où serait sa place logique dans un contexte d'historien<sup>57</sup>.

Il ressort de ce qui précède qu'il y a un lien certain entre Isidore et Horace, à propos de l'expression *omnis orbis aes reddere professus est*<sup>58</sup>. A en juger par le texte de Jean de Salisbury, *omnis orbis aes* devait se trouver, sans doute atténué, chez

<sup>52</sup> Riese, *Anth. lat.* 724 (*Carmen codicis Parisini 4806*). Si l'attribution n'est pas certaine, du moins le nom de Théodose y figure-t-il.

<sup>53</sup> Peut-être aussi a-t-on voulu attaquer des ouvrages se réclamant de Jules César et sa division quadripartite. D'ailleurs *terrarum situs* a une acception géographique précise (cf. Florus, Prooemium, et Vitruve 8, 2, 8).

<sup>54</sup> Cf. E. Schröder, *Über Ursprung und ältere Form der Peutingschen Tafel*, dans: *Fleck-eisen's Jahrbücher* 147 (1893), 500 sq.

<sup>55</sup> Cf. *Res gestae*, ed. Gagé, p. 163, au 11 janvier (= *III Id. Ian.*). La persistance dans certains des textes cités de l'emploi du nom d'Octavien (contre le *Cesar Augustus* de Luc. p. ex.), trahit sans doute l'utilisation de textes historiques relatifs à des événements antérieurs à 27 a C. (telle la fermeture du temple de Janus).

<sup>56</sup> C'est le même calcul que chez St-Jérôme et le Pseudo-Isidore.

<sup>57</sup> Eutrope (VII 8) dans un contexte banal, a *et bellis toto orbe confectis Octavianus Augustus ...* Est-ce un hasard dû au fait que l'expression était courante ou y a-t-il un lien que nous ne percevons pas ?

<sup>58</sup> Le couple *aes-æra* se trouve chez Isidore et le Pseudo-Isidore; or les rapports entre ce dernier et Horace ont été déjà indiqués.

Helenius Acron; la seconde partie de l'expression rappelle les termes employés à propos de l'offre de restitution du pouvoir faite par Auguste en 27 a. C., offre que l'adulation officielle transforma pompeusement et mensongèrement en restitution effective<sup>59</sup>. Il est vraisemblable qu'Helenius Acron, suivant Cremutius Cordus, faisait aussi allusion à une autre restitution manquée (celle du pouvoir), comme avait été «manquée» la donation à Apollon Palatin. Comme tout ce passage de Cremutius Cordus était rattaché au vers 248, la naissance de l'étymologie d'*aera* a pu être influencée par le voisinage de plusieurs formes se rapprochant d'*aes*<sup>60</sup>.

En fait, Helenius Acron était sûrement muet sur la *descriptio* qu'aurait ordonnée Auguste et ne contenait rien qui favorisât directement l'étymologie fantaisiste d'*aera*. Les débris d'Helenius Acron qui apparaissent dans Isidore et le Pseudo-Isidore ont passé d'abord par un ouvrage cosmographique doté d'une préface et glossé à l'image de la deuxième recension de Julius Honorius telle que Kubitscheck se la représente<sup>61</sup>. Le Pseudo-Isidore a copié, en les maltraitant, une notice sur le Tibre et une autre sur l'*aera* qui devait accompagner la préface de cette cosmographie où figurait une mention du «cens»; c'est de cette même préface (ou d'un exemplaire analogue) qu'Isidore a extrait sa notice et l'interpolateur du Codex Albanus en a peut-être fait autant.

Cette cosmographie utilisa Helenius Acron et c'est à son auteur ou glossateur qu'il faut attribuer le rapprochement entre *aes* et *aera*; en plus des homonymies signalées plus haut, la présence de *nomisma* (v. 234) et d'*aera* | *fortis Alexandri voltum simulantia* (v. 240-241) a pu créer une confusion entre *aenea signa* (v. 248) et l'expression *aes signatum* et mener directement à *aes* et *aerarium* des deux textes espagnols<sup>62</sup>. En tout cas, si Orose (I 1) a encore pu se reporter au texte même d'Horace, il n'y a pas lieu de croire qu'Isidore<sup>63</sup> et le Pseudo-Isidore aient fait de même; par conséquent, il est inutile de supposer une édition d'Horace avec des gloses marginales parlant de *descriptio* et d'*aera* ou un commentaire d'Helenius Acron différent de celui que lisait Flavianus.

<sup>59</sup> Il s'agit de la séance du 13 janvier. Ovide, *Fastes* I 589: *redditaque est omnis populo provincia nostro*. *Fastes de Préneste (Res gestae, ed. Gagé, p. 164): ...rem publicam] p(opulo) R(omano) rest[itu]it*. Suét. *Aug.* 28: *de reddenda re publica bis cogitavit*. Cf. *Vita Vergili* (Donat. p. 68): *... senatui rem publicam reddere*. A propos du texte de Suétone, il convient de souligner qu'en 27 a. C. le souvenir d'Antoine pèse fort sur la décision d'Octave-Auguste (... *post oppressum ... Antonium, memor objectum sibi ab eo saepius, quasi per ipsum staret ne redderetur*).

<sup>60</sup> *aera* (240) – *aere* (?) (244) – *aenea* (248).

<sup>61</sup> P.-W. art. *Julius (Honorius)*, col. 615; «... gloses marginales et interlinéaires dans l'archétype...»

<sup>62</sup> Dans ce cas, le texte d'Isidore serait certainement interpolé, car il y a dans les *Orig.* XVI 18, 13, une explication correcte de *aes signatum*.

Le cosmographe espagnol a songé sans doute plus précisément au produit de la fonte qu'il s'est représenté sous la forme de pièces de bronze (ce qui suppose, entre autres, qu'il ne savait plus qui était Lysippe; cf. vers 240); puis, par une inconséquence, la date de cette fonte sera reculée jusqu'en 38 a. C., alors qu'on continuera à affirmer son lien avec le cens contemporain de la naissance de Jésus (du moins dans le texte des *Origines*).

<sup>63</sup> Isidore utilise Orose (P.-W., art. *Orosius*, col. 1190).

Il y a eu une cosmographie rédigée ou conservée en Espagne pour la rédaction ou la glose de laquelle fut utilisé un exemplaire (et non pas : un texte) différent de celui qu'avait Flavianus. Orose ne permet pas de donner des précisions pour la date, car il a pu avoir sous les yeux un exemplaire non glosé et le lien que la cosmographie qu'il copiait, établissait avec Horace n'implique pas l'utilisation simultanée d'Helenius Acron. Mais de toutes manières, ce n'est qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle qu'a pu se former la «cosmographie espagnole»; comme ces manuscrits d'Acron (au nombre de deux au moins à la fin du IV<sup>e</sup> siècle) ont dû disparaître vite, tués par les gloses abâtardies d'où procèdent nos scholies actuelles, la «cosmographie espagnole» ne peut être postérieure à Isidore de Séville qui marque la fin de la latinité en Espagne.

En conclusion, nous pensons avoir démontré ce qui suit: Cremutius Cordus, tributaire des *Res gestae* d'Auguste et source (jusqu'ici méconnue) de Suétone et Dion Cassius, fut copié par Helenius Acron dans son commentaire d'Horace (*Ep.* II 1, 229–259, en particulier). Helenius Acron, à son tour, servit à Virius Nicomachus Flavianus et c'est ainsi qu'il passa dans Jean de Salisbury. D'un autre côté, le même Helenius Acron fut utilisé en Espagne pour un ouvrage cosmographique tardif qui l'interpréta à sa manière et dont les traces subsistent notamment dans le texte actuel d'Isidore de Séville et dans l'*Historia Pseudo-Isidoriana*. Ces faits soulignent une fois de plus l'indigence de l'actuel Pseudo-Acron; ils renforcent un espoir légitime de retrouver des textes anciens chez Jean de Salisbury et peut-être encore d'autres auteurs du moyen âge; ils dessinent assez les traits caractéristiques de l'œuvre de Cremutius Cordus, pour que l'on puisse tenter d'identifier chez les historiens anciens d'autres emprunts à cet auteur. Enfin, tout en ne modifiant guère notre tableau des débuts du règne d'Auguste<sup>64</sup>, ils le nuancent cependant; grâce à eux, se précise l'image d'un Auguste assez sensible à l'opinion publique, veillant à sa propagande auprès des générations à venir, et poursuivi par le souvenir de celui dont il ne voulait plus écrire le nom<sup>65</sup>, par l'ombre d'Antoine<sup>66</sup>.

<sup>64</sup> Est-il besoin de souligner qu'aucun de tous ces textes tardifs n'est utilisable dans l'irritante question du recensement de Quirinus?

<sup>65</sup> Cf. *R. G.* 24, 1: *is cum quo bellum gesseram*. Divers Fastes portent, à la date du 14 janvier, la mention *vitiosus* suivie parfois de *ex s(enatus) c(onsulto)*. Seuls ceux de Verulae, postérieurs à la mort d'Auguste, ajoutent encore: *Ant(onii) natal(is)*. Cette sorte de *damnatio memoriae* semble bien avoir duré aussi longtemps qu'Auguste; cf. J. Carcopino, dans les *C. r.* de l'Acad. des Inscr. 1923, p. 67–69. Le fait que dans les *Fasti Capitolini*, le nom d'Antoine (aux années 707 et 717 a.U.c.) a été martelé puis restitué, ne prouve pas, malgré Leuze (*Bursian* 227 [1930], p. 110) que l'interdiction de nommer Antoine se trouvait levée à la mort d'Auguste. Enfin, à propos de la prise d'Alexandrie (1<sup>er</sup> août 30 a. C.), les Fastes emploient à dessein l'expression vague: *Caesar (Augustus) rem publicam tristissimo periculo liberavit*, et, à ce moment, le port du prénom Marcus fut interdit dans la *gens Antonia* (*Plut. Cic.* 49 et *Dion Cassius* 51, 19, 3).

<sup>66</sup> Plutarque (*Cic.* 49) dit que la vue de la tête et des mains de Cicéron suspendues aux Rostres, fut un spectacle effrayant pour les Romains: *οὐ τὸ Κικέρωνος ὄραν πρόσωπον οἰομένοις, ἀλλὰ τῆς Ἀντωνίου ψυχῆς εἰκόνα*. Cette évocation de l'ombre d'Antoine n'est pas très heureuse ici; loin de l'avoir imaginée, Plutarque a dû la trouver dans une de ses sources, à propos d'Auguste.